



Communiqué

Libération de Boualem Sansal

La CFDT-CULTURE se félicite de la libération de l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal et adresse à son égard une salutation fraternelle : pour sa liberté retrouvée, pour son engagement intellectuel et pour la reconnaissance qu'il mérite en tant que voix de création et de libre pensée.

Boualem Sansal, auteur de renom dont les ouvrages ont souvent dérangé par leur liberté et leur lucidité, incarne un combat essentiel : celui de la liberté de création, de l'indépendance intellectuelle et de la critique des pouvoirs. Sa détention — dans un contexte où s'entravent les circulations des idées et se restreignent les espaces de débat — a constitué un signal d'alerte pour toutes les professions culturelles à travers le monde. Sa libération est aujourd'hui un signal d'espoir pour la dignité de la parole artistique et citoyenne.

Si la libération de Boualem Sansal nous réjouit, elle ne saurait nous conduire à l'inaction. La CFDT-CULTURE rappelle que toute atteinte à la création, à la critique ou au débat public est aussi un enjeu syndical : défendre les conditions dans lesquelles les professionnels de la culture travaillent, s'expriment et se mobilisent. Le combat pour les droits culturels, l'autonomie des artistes et la garantie d'un espace de liberté demeure plus que jamais d'actualité.

La CFDT-CULTURE rend hommage à Boualem Sansal pour son parcours, sa ténacité et son œuvre littéraire. Elle salue également les mobilisations nationales et internationales qui ont contribué à sa libération — des institutions culturelles aux organisations de la société civile. Elle invite à relire, à travers ses écrits, une œuvre profondément européenne et humaniste, ancrée dans la mémoire, la résistance et la responsabilité collective.

La CFDT-CULTURE appelle les pouvoirs publics, les institutions culturelles et les organisations syndicales à réaffirmer que la culture reste un espace de liberté constitutif de notre démocratie.

Paris, le 12 novembre 2025

CFDT-CULTURE
1 rue des Quatre Fils
75003 Paris

01 40 15 51 21
cfdt@culture.gouv.fr